



Échos et décisions de la CE de l'UD du mardi 13 octobre 2020

21 présent.es

9 excusé.es

Intro et rapport financier ci-joints

Deux grands points ont animé les échanges de la commission exécutive départementale :

- 1- La présentation et la validation des comptes 2019 de l'UD.**
- 2- L'actualité, les luttes, nos responsabilités syndicales et la préparation du 21^{ème} congrès de l'UD.**

Validation des comptes

En présence de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, la direction de l'UD a validé à l'unanimité l'exercice comptable pour l'année 2019. La présentation, comme la discussion, ont témoigné de la gestion rigoureuse des finances départementales. Il a été constaté une baisse des recettes, mais également une baisse correspondante des dépenses. Déjà, en 2019, et très certainement plus encore en 2020, il est souligné un renforcement de l'activité, donc des dépenses, dans des secteurs clés de notre syndicalisme. Parmi eux, l'international, la solidarité aux luttes et aux militant.es, la communication ou la formation.

Souligné aussi des économies sur la masse salariale et une progression de 16,5% de rentrées de cotisations. Plusieurs Camarades témoignent de l'accroissement des rejets de prélèvements, essentiellement liés à l'élévation de la pauvreté des syndiqué.es et du salariat.

Une discussion a lieu sur la règle statutaire du 1%, sur la nécessité de ne pas affaiblir cette règle, tout en soulignant la nécessité d'adaptation syndicale intelligente et responsable.

Le besoin de produire un travail d'analyse sur le volume et le montant des cotisations dans chaque syndicat est réaffirmé. Animer par le secteur politique financière, ce travail contribuera à peaufiner notre connaissance du terrain et à agir collectivement au cas par cas. L'enjeu du renforcement de la CGT est souligné pour accroître nos moyens financiers au service de nos ambitions politiques.

Actualités, luttes, responsabilités CGT

L'ensemble des Camarades présent.es confirme la forte convergence de vue de la direction de l'UD, sur le contexte et ce que doit être notre travail de direction et d'impulsion.

Mener la bataille des idées, l'articulation du local et du global, soigner nos argumentaires et notre communication, soutenir les luttes locales et proposer des actions convergentes, amplifier notre engagement dans les actions des 15 et 17 octobre, etc... La CE de l'UD n'a en aucun cas l'esprit fataliste. Consciente des difficultés et du caractère inconnu et inédit de la période, la combativité domine incontestablement. Un échange s'engage sur la mise en place de bureaux d'embauches. Un autre succède sur la diffusion et le ciblage du 4 pages contre les discriminations syndicales et le cas d'Alex (RATP Bus de Vitry). A quelques heures de l'intervention télévisée de Macron et de la journée d'action du 15 octobre dans le secteur de la santé, plusieurs interventions portent sur la poursuite de la bataille pour la réouverture des hôpitaux et des lits, l'embauche de personnels ou la campagne pour la gratuité des masques. L'UD réaffirme son appel à interprofessionnaliser cette nouvelle journée de mobilisation.

Dès le 19 octobre, une nouvelle grève éclatera dans un Ehpad sur Arcueil-Gentilly. La marche pour l'emploi et la dignité du 17 octobre à Paris occupe beaucoup d'espace de la discussion. La CE s'indigne de la décision du comité régional de ne plus mettre à disposition de la marche des solidarités, sa camionnette sono, pour éviter d'être associée à la marche pour l'emploi et la dignité à laquelle plusieurs organisations de la CGT appellent. Lâcheté et irresponsabilité sont les qualificatifs principaux employés pour juger ce coup bas indigne ! Un courrier à l'intention de l'URIF est décidé.

Nous nous félicitons des tracts locaux qui sont actuellement produits par quelques syndicats, UL ou US, articulant les 15 et 17 octobre avec les besoins et revendications de chacun.e. L'exigence de constance et de méthode est soulignée pour réussir la mobilisation du 17 octobre. Pour mobiliser et intéresser les salarié.es à cette manifestation, il convient d'abord de mobiliser les dirigeant.es, les élu.es et mandaté.es, les militant.es et syndiqué.es. Lieux de travail, quartiers, gares ou centres commerciaux, la CE de l'UD appelle tous les syndicats à produire les derniers efforts pour massifier le 17 octobre.

Une marche se construit le matin du 17 sur la zone aéroportuaire d'Orly. Une réunion avec les syndicats est prévue.

Une action d'envergure à la RATP est également annoncée pour le 19 novembre.

Dans la foulée du 17 octobre, se tiendront des assises nationales de la riposte générale pour la transformation de la société les 29 et 30 octobre à Martigues. La CGT 94 y participera massivement.

21^{ème} congrès de l'UD

Sur proposition du secteur communication, le logo de l'UD a été présenté, enrichi et validé par la direction départementale.

Un questionnaire aux syndicats les interrogeant sur leurs attentes et propositions d'orientations va être transmis prochainement. Toutes les commissions préparatoires ont programmé leurs réunions.

Au vu de la situation sanitaire incertaine au moment du congrès, la CE a validé le principe de donner mandat au bureau de l'UD pour modifier les jauges de délégué.es par syndicat et section syndicale, en fonction du nombre de leurs syndiqué.es (exemple : limiter à 2 délégué.es maximum au lieu de 3 par syndicat).

Une CE de l'UD en visioconférence est programmée le 19 octobre de 10h à 12h pour préciser les prochains rendez-vous et tirer des premiers enseignements des actions des 15 et 17 octobre.